



Désamiantage du CDI

publié le 26/01/2017

Bonjour,

Le CDI va bénéficier de travaux de désamiantage... adieu la moquette ! Ces travaux délicats obligent le centre de documentation a déménager temporairement...en salle de réunion.

Pour déplacer le mobilier et les livres, il nous faudra environ 2 semaines pendant lesquelles les élèves ne pourront pas emprunter de livres ni venir au CDI. Nous réintégrerons nos murs le plus rapidement possible et profiterons alors d'un lieu accueillant qui vous réservera de belles surprises !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.